



Lettre de Consultation

Réf. N°05/DPAGJR /DVALP/DAAL/SDA/2023

Date : 26/02/2023

Page 1/6

ATM Mobilis

Division Achats, Logistique et Patrimoine
Direction Achats Administratifs et Logistique

RC : 0962287B03

NIF : 000316096228742

Art. : 16217010002

Tél : 023 92 11 47

Quartier d'affaires Ilot 05 n°27, 28 et 29 Bab Ezzouar –

Email : Achats.logistiques@mobilis.dz

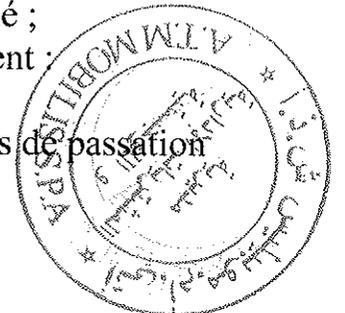
01- Objet de la consultation :

La présente consultation a pour objet l'acquisition du matériel informatique au profit d'ATM Mobilis.

02- Exclusion de la participation :

Sont exclus temporairement ou définitivement, de la participation à la présente consultation :

- Fournisseur ne remplissant pas les conditions de participation de la présente consultation.
- a) En état de faillite, de liquidation, de cessation d'activité, de règlement judiciaire ou de concordat ;
- b) Qui font l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de liquidation, de cessation d'activité, de règlement judiciaire ou de concordat ;
- c) Qui font l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée et constatant un délit affectant leur probité professionnelle ;
- d) Qui ne sont pas en règle avec leurs obligations fiscales et parafiscales ;
- e) Qui ne justifient pas du dépôt légal de leurs comptes sociaux ;
- f) Qui se sont rendus coupables d'une fausse déclaration vis-à-vis d'ATM Mobilis ;
- g) Qui ont manqué à leurs obligations contractuelles ayant donné lieu à une décision de résiliation de leurs contrats à leurs torts exclusifs ;
- h) Inscrit au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infraction graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;
- i) Qui ont fait l'objet d'une condamnation pour infraction grave à législation du travail et de sécurité sociale ;
- j) Se sont désistées sans motif après attribution d'un contrat marché ;
- k) Qui commettent des manœuvres frauduleuses à travers notamment :
- l) -Une présentation erronée des faits afin d'influer sur le processus de passation du contrat marché ;



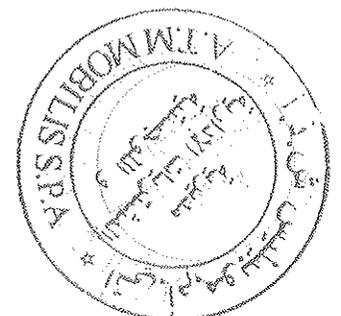
- Une entente illicite avec un ou plusieurs autres soumissionnaires à la présentation préjudice d'ATM Mobilis ;
- Une tentative avérée de quelque nature qu'elle soit visant à influencer sur l'évaluation et la décision d'attribution des contrats marchés ;
- m) Qui ont des relations capitalistiques avec les opérateurs de téléphonie concurrents ;
- o) Qui ont refusé de compléter leurs offres ou se sont désistés de l'exécution d'un marché attribué avant l'expiration du délai de validité des offres ou refusent d'accuser réception de la notification du contrat marché.
- p) Qui sont en litige avec ATM Mobilis. Dans ce cas, ATM Mobilis peut les exclure temporairement jusqu'au règlement du litige.

03- Conditions particulières :

- Les soumissionnaires sont invités à proposer leurs offres en respectant le descriptif technique (annexe A).
- Les soumissionnaires doivent assurer l'origine et la bonne qualité du matériel informatique, il sera joint par les certificats de qualité délivrés par les organismes officiels habilités ;
- Les soumissionnaires doivent respecter les délais de livraison renseignés
- Les soumissionnaires doivent assurer la livraison du produit sur site demandé par ATM Mobilis
- Chaque livraison, devra être accompagnée d'un bordereau de livraison détaillé en deux (02) exemplaires, rappelant le numéro du contrat, le numéro de la commande, la date, la désignation et la description du mobilier et les indications quantitatives.

04- Eligibilité des candidats :

La présente consultation de fournisseurs est adressée aux soumissionnaires ayant la qualité de personne(s) physique(s) ou morale (s) qualifiés en terme d'activité, qu'ils soient fabricants, représentants, importateurs, distributeurs, grossistes ou détaillants, spécialisés dans le domaine, de la vente du matériel informatique et bureautique, disposant des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires, conformes à la législation et la réglementation en vigueur pour répondre aux exigences de la présente consultation.



05- Document à fournir

5.1 Offre technique

- La présente lettre de consultation avec accusé de réception du soumissionnaire
- Copie du registre de commerce électronique de l'entreprise.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- Les bilans financiers des trois dernières années
- Mise à jour CNAS / CASNOS
- Code d'éthique et de déontologie de passation des marchés. (Joint en annexe)
- Facture pro-forma portant le délai de livraison et le délai de garantie
- Références professionnelles du soumissionnaire ;
- Engagement sur la durée de validité des offres.
- La déclaration à souscrire (joint en annexe)

5.2 Offre financière

Le pli financier comportera :

- Lettre de soumission paraphée et signée dans sa dernière page ; (joint en annexe)
- Le Devis Quantitatif et estimatif du matériel informatique joint en annexe

06- Critères d'attribution :

Pour le choix de l'offre la plus intéressante d'un point de vue économique, les offres des soumissionnaires seront confrontées à une série de critères d'attribution.

Ces critères seront pondérés afin d'obtenir un classement final.

Offres mieux disant après évaluation (note technique + financière).

A : Système de notation

- Note technique.....40 points sur 100
- Note financière.....60 points sur 100
- Toute offre n'atteignant pas une note technique de 20 points (note éliminatoire) ne sera pas éligible à l'évaluation financière.

B-Evaluation de l'offre technique (40 points) :

L'évaluation technique consiste en la vérification des caractéristiques techniques proposées selon le tableau ci-dessous :



<p>Qualité du soumissionnaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Représentant exclusif (10 pts) • Agent agréé ou Distributeurs (07 pts) • Commerçant (importateur, commerce en gros, commerce en détail (05 pts) <p>La qualité du soumissionnaire doit être justifier par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentant exclusif : contrat ou lettre d'exclusivité • Pour le représentant agréé : lettre ou contrat d'agrément • Pour le commerçant : Copie du registre du commerce <p>NB : Tout fournisseur dont la qualité professionnelle n'est pas spécifiée clairement aura la note zéro « 0 ».</p>	<p>10 points</p>
<p>Références du soumissionnaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Référence auprès de grandes entreprises (secteur télécommunication, multinational...), (10 pts) •Référence auprès de entreprises étatique (ministère, administration publique ,.....) (07 pts) •Autres (association, Startup, Petit Commerce...) (05 pts) <p>Information non fournie ou non précise = 0 points</p>	<p>10 points</p>
<p>Délais de livraison</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les délais doivent être exprimés par jours ouvrable. • Le soumissionnaire offrant le délai de livraison le plus court obtiendra la meilleure note (10 points). • Les autres soumissionnaires obtiendront leur note selon la formule suivante : • Note = (Délai le plus court : :(10 points) 	<p>10 points</p>
<p>Délais de garantie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le duré de garantie doit être exprimé par mois • Le soumissionnaire offrant le duré de garantie la plus longue obtiendra la meilleure note (10 points). • Les autres soumissionnaires obtiendront leur note selon la formule suivante : • Note = (Duré la plus longue :(10 points) 	<p>10points</p>

C- Evaluation financière : 60 points :

Après vérification du bordereau des prix et des éventuelles corrections, La note maximale de 60 points sera attribuée à l'offre financière la moins disante. Les notes attribuées aux autres offres seront calculées selon la formule suivante :

$$\text{Note} = \frac{\text{Montant de la soumission du moins disant}}{\text{Montant de la soumission concernée}} \times 60$$

D- Evaluation finale et globale des offres :

- Une évaluation globale des offres sera effectuée en tenant compte d'un facteur de pondération de l'évaluation technique et l'évaluation financière.

$$\text{Note Globale} = \text{Note Technique } 40 + \text{Note Financière } 60$$

- En cas d'égalité entre les soumissionnaires dans la note globale, le soumissionnaire retenu sera celui ayant la note technique la plus élevée
- ATM Mobilis ne sera redevable d'aucune justification auprès des soumissionnaires dont les offres n'auront pas été retenues.

7- Attribution :

Sera retenue un seul fournisseur.

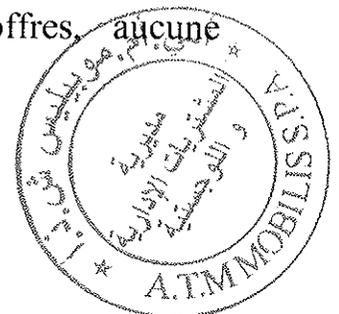
08-Délais de validité des offres

Sauf indication contraire l'offre devra rester valide pendant Cent quatre-vingt jours (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Une offre valable pour une période plus courte sera écartée par ATM Mobilis et considérée comme non conforme aux conditions du cahier des charges.

ATM Mobilis peut solliciter l'accord du ou des soumissionnaires (par fax ou courrier) pour une prorogation de la durée de validité de l'offre.

Dans le cas de prorogation de délai de validité des offres, aucune modification sur ces dernières ne sera tolérée par ATM Mobilis.





Lettre de Consultation

Réf. N°05/DPAGJR /DVALP/DAAL/SD

Date : 26/02/2023

Page :6/6

9 Remise des offres

Le dossier de l'offre du soumissionnaire exigé par la présente lettre de consultation sera remis dans une seule enveloppe fermée, non identifiable portant uniquement la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
« Consultation N° 05 /DPAGJR/DVALP/DAAL/SDA/2023- »
« Acquisition de matériel informatique »

Les soumissionnaires sont tenus de remettre une offre technique et une offre financière en une seule fois.

Les originaux des offres accompagnés d'un (01) exemplaire supplémentaire devront être déposés à l'adresse suivante :

ATM Mobilis
Direction Générale
Division Principale Affaires Générales et Juridico Régulatoires
Division Achats, Logistique et Patrimoine
Direction Achats, Administratifs et Logistique
Sous-Direction des Achats
Bureau 519 5^{ème} étage
Quartier d'Affaires d'Alger îlot 05, lots 27,28 et 29 Bab-Ezzouar Alger
Email : achats.logistiques@mobilis.dz

10- Déroulement de la consultation :

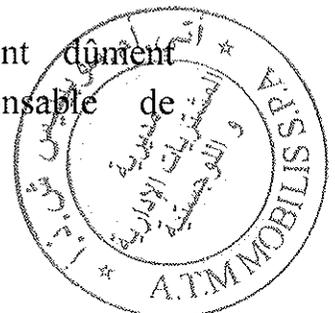
10.1 La date de lancement de la consultation est le : 26/02/2023

10.2 Durée de la consultation : 15 jours

10.3 Date et heure limite de dépôts des offres : La date de dépôt des offres est fixée le : **12/03/2023**, avant 12h00.

10.4- Date et heure d'ouverture des plis : L'ouverture des plis (techniques et financiers) aura lieu le même jour à **13h30** à l'adresse sus indiquée.

Il convient de noter qu'une seule personne (Le représentant dûment accrédité, muni d'une autorisation délivrée par le responsable de l'entreprise) pourra assister à la séance d'ouverture des plis.





DIVISION PRINCIPALE DES AFFAIRES GENERALES ET JURIDICO REGULATOIRE
DIVISION ACHATS LOGISTIQUE ET PATRIMOINE
DIRECTION ACHATS ADMINISTRATIFS ET LOGISTIQUE

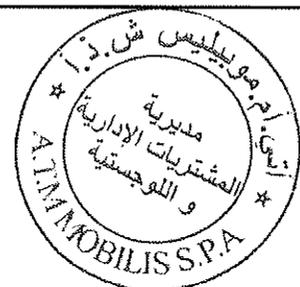


Annexe 01 :
Spécifications Techniques

Configuration N°01 (Laptop Responsables)

Cette configuration concerne l'ensemble responsable dont la fonction est chef de département et plus, ces spécifications techniques sont comme suit :

Caractéristique	Exigence
Gamme	Professionnelle
Laptop	Ultrabook
Micro-processeur	Intel Core I7 10 ^{ème} génération (ou plus)
Technologie	Support et compatible intel vPro
Fréquence horloge de base	Minimum 1.9 Ghz
Nombre de coeurs	04
technologie	Intel®
Chipset	intégré
Mémoire cache	Minimum 08Mo
Mémoire vive	16 Go DDR4 Extensible à 32 Go, Nbr de slots DIMM 02, 1866 Mhz
Disque Dur	SSD 500 GB
Carte graphique	Intel® HD 620 ou plus
Carte réseau	RJ45, Gigabit Ethernet, (ou bien avec adaptateur d'origine)
Clavier	AZERTY français,
Interface	1x SD Card reader, 1x VGA (HDMI ou Display port), 02x USB 3.0, 1x audio in/out, 1 x connecteur de station d'accueil, Lecteur d'empreintes.
Station d'accueil	Minimum 3 ports USB 3.0, 1x VGA (Display port ou HDMI), 1x RJ45
Wireless	Compatible avec la norme 802.11ac
Autonomie	Batterie Lithium-Ion minimum 03 cellules, avec fonctionnalité de rechargement rapide.
Ecran	15.6 pouces, technologie WLED HD doté de Webcam FIID
Spécification	Ultra léger (1.6 Kg au max)
Carte son et hauts parleurs	Intégrés
Sacoche	Sacochette de haute qualité pour micro portable 15.6 pouces
Souris et clavier	Bundle Wireless, Laser 2.4 Ghz de la même marque que la machine
Sécurité	Kensington Slot
Mise à jour	Mise à disposition d'un site de téléchargement des drivers sur le net ou le site du constructeur
Système d'exploitation	Free DOS
Durée de garantie	01 année pièces et main d'œuvre d'origine constructeur (batterie et chargeur d'alimentation inclus)



Configuration N°02 (Laptop Agent simple)

Cette configuration concerne l'ensemble des employés d'ATM Mobilis, sont les spécifications techniques sont comme suit :

Caractéristique	Exigence
Gamme	Professionnelle
Micro-processeur	Intel Core i5 10 ^{ème} génération (ou plus)
Fréquence horloge de base	Minimum 1.9 Ghz
Nombre de coeurs	04
Technologie	Support et compatible intel vPro
Chipset	intégré
Mémoire cache	Minimum 08Mo
Mémoire vive	16 Go DDR4 Extensible, Nbr de slots DIMM 02, 2400 Mhz
Disque Dur	SSD 500 GB
Carte graphique	Intel® HD 620 ou plus
Carte réseau	RJ45 Gigabit Ethernet,
Clavier	AZERTY français,
Interface	1x SD Card reader, 1x VGA (HDMI ou Display port), 02x USB 3.0, 1x RJ45, 1x audio in/out, 1 x connecteur de station d'accueil
Station d'accueil	Minimum 3 ports USB 3.0, 1x VGA (Display port ou HDMI), 1x RJ45, USB-type c
Wireless	Compatible avec la norme 802.11ac
Autonomie	Batterie Lithium-Ion minimum 03 cellules, avec fonctionnalité de rechargement rapide.
Ecran	15 pouces, technologie LED anti reflet, HD doté de Webcam FHD
Carte son et hauts parleurs	Intégrés
Sacoche	Sacoche de haute qualité pour micro portable 15 pouces (préciser la référence de la sacoche)
Souris	Optique avec molette (USB)
Sécurité	Kensington Slot
Mise à jour	Mise à disposition d'un site de téléchargement des drivers sur le net ou le site du constructeur
Système d'exploitation	Free DOS
Durée de garantie	01 année pièces et main d'œuvre d'origine constructeur (batterie et chargeur d'alimentation inclus)



Configuration N°03 (Laptop Agent Performant)

Cette configuration concerne le core métier qui ont un lien avec l'innovation comme développeur, infographe, Administrateur système.... ,ces spécifications techniques sont comme suit :

Caractéristique	Exigence
Gamme	Professionnelle
Micro-processeur	Intel Core I7 11 ^{ème} génération (ou plus)
Fréquence horloge de base	Minimum 2.6 Ghz
Nombre de coeurs	04
Technologie	Support et compatible intel vPro
Chipset	intégré
Mémoire cache	Minimum 12Mo
Mémoire vive	32 Go DDR4 Extensible à 64 Go, Nbr de slots DIMM 02, 2400 Mhz
Disque Dur	SSD 500 GB
Carte graphique	Intel® HD 620 ou plus
Carte réseau	RJ45 Gigabit Ethernet,
Clavier	AZERTY français,
Interface	1x SD Card reader, 1x VGA (HDMI ou Display port), 03x USB 3.0, 1x RJ45, 1x audio in/out, 1 x connecteur de station d'accueil
Station d'accueil	Minimum 3 ports USB 3.0, 1x VGA (Display port ou HDMI), 1x RJ45, USB-type c
Wireless	Compatible avec la norme 802.11ac
Autonomie	Batterie Lithium-Ion minimum 03 cellules, avec fonctionnalité de rechargement rapide.
Ecran	15.6 pouces, technologie LED anti reflet, HD doté de Webcam FHD
Carte son et hauts parleurs	Intégrés
Sacoche	Sacoche de haute qualité pour micro portable 15 pouces (préciser la référence de la sacoche)
Souris	Optique avec molette (USB)
Sécurité	Kensington Slot
Mise à jour	Mise à disposition d'un site de téléchargement des drivers sur le net ou le site du constructeur
Système d'exploitation	Free DOS
Durée de garantie	01 année pièces et main d'œuvre d'origine constructeur (batterie et chargeur d'alimentation inclus)



Configuration N°04 (Desktop Agent simple)

Cette configuration concerne l'ensemble des employés d'ATM Mobilis ,ces spécifications techniques sont comme suit :

Caractéristique	Exigence
Gamme	Professionnelle
Type de chasis	Tour
Micro-processeur	Intel Core I5 10 ^{ème} génération (ou plus)
Technologie	Support et compatible intel vPro
Fréquence horloge de base	Minimum 2.7 Ghz
Nombre de coeurs	06
Chipset	Intel Q570 ou plus récent
Mémoire cache	Minimum 12 Mo
Mémoire vive	16 Go DDR4 Extensible, Nbr de slots DIMM 04, 2666 Mhz
Disque Dur	500 GB, 6Gb/s
Carte graphique	Intel® UHD 630 ou plus
Carte réseau	RJ45 Gigabit Ethernet,
Lecteur	Graveur DVD RW
Clavier	Bilingue Arabe/Français AZERTY,
Interface	01 entrée ligne Audio 01 Microphone en façade / 01 Casque en façade Minimum 06 x USB (2.0/3.0) 01 x Serial 02 Display port
PCI	Minimum 3 PCI Express
Contrôleur intégré E/S	Serial ATA III (6 Gbit)
Ecran	21 pouces, technologie LED de la même marque que l'unité centrale Rapport d'affichage 16:9 Résolution : 1920 x 1080 Entrée Vidéo : Deux entrée minimum (Display port + (VGA / DVI-D / HDMI)
Souris	Optique avec molette (USB)
Mise à jour	Mise à disposition d'un site de téléchargement des drivers sur le net ou le site du constructeur
Système d'exploitation	Free DOS
Durée de garantie	01 année pièces et main d'œuvre d'origine constructeur





Document référentiel des imprimantes et multifonctions

Imprimantes

Configuration N°01 : Imprimante Monochrome A4 .DN

Caractéristique	Exigence
Gamme	DN (réseau et recto-verso)
Format Papier	A4
Technologie d'impression	Monochrome
Vitesse d'impression	Minimum 35 ppm en format A4
Impression première page	Moins de 09 s (Veuillez préciser le temp de rechauffement)
Résolution	1200 x 1200 DPI
Recto/Verso	Automatique
Affichage	LCD
Connectivité	Port USB 2.0 haut débit, mise en réseau Ethernet 10/100
Bac papier	Minimum 250 feuilles
Cycle d'utilisation	Approximativement 50 000 pages/mois
Consommables livrés avec l'imprimante	Un consommable livré avec l'imprimante pour assurer un volume d'impression \geq 20 000 Copies (préciser la référence de consommable)
Emulations/Langages	PostScript3, PCL5, PCL6, PDF
Systèmes d'exploitation compatibles	Microsoft® Windows® 11, Microsoft® Windows® 10, Microsoft® Windows® 8
Pilotes + documentation	CD Pilotes + CD Documentation
Câbles	USB 3m, Cordon Réseau certifié 3m (Cat 6)
Garantie	A l'exception du toner, les éléments constituant l'imprimante sont garantis trois (03) ans pièces et main d'œuvre ou à concurrence d'un nombre de pages supérieur ou égale à 200 000 pages pendant la période de garantie.

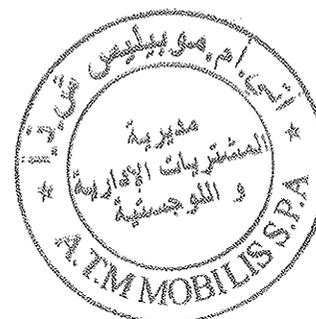




Document référentiel des imprimantes et multifonctions

Configuration N°02 : Imprimante Monochrome A3/A4-DN

Caractéristique	Exigence
Gamme	DN (réseau et recto-verso)
Format Papier	A3/A4
Technologie d'impression	Monochrome
Vitesse d'impression noire A4	Minimum 50 ppm en format A4
Vitesse d'impression noire A3	Minimum 20 ppm en format A3
Impression première page	Moins de 08 S (+/- 01 Seconde)
Résolution	1200x1200 DPI
Recto/Verso	Automatique
Affichage	LCD tactile couleur
Mémoire	Minimum 1024 Mo
Connectivité	Port USB 2.0 haut débit, mise en réseau Ethernet 10/100
Bac papier A3/A4	minimum 500 feuilles (80 g)
Cycle d'utilisation	Approximativement 200 000 pages/mois (+/- 20 %)
Consommables livrés avec l'imprimante	Un consommable livré avec l'imprimante pour assurer un volume d'impression \geq 100 000 Copies (préciser la référence de consommable)
Emulations/Langages	PostScript3, PCL5, PCL6, PDF
Systèmes d'exploitation compatibles	Microsoft® Windows® 11, Microsoft® Windows® 10, Microsoft® Windows® 8
Câbles	USB 3m, Cordon Réseau certifié 3m (Cat 6)
Garantie	A l'exception du toner, les éléments constituant l'imprimante sont garantis trois (03) ans pièces et main d'œuvre ou à concurrence d'un nombre de pages supérieur ou égale à 200 000 pages pendant la période de garantie.

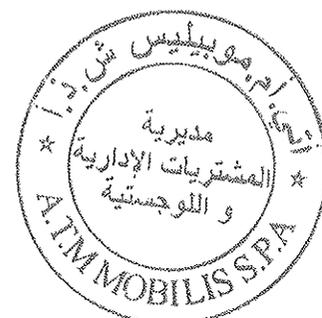




Document référentiel des imprimantes et multifonctions

Configuration N°03 : Imprimante Monochrome A4-DN Semi industrielle

Caractéristique	Exigence
Gamme	DN (réseau et recto-verso)
Format Papier	A4
Technologie d'impression	Monochrome
Vitesse d'impression noire A4	Minimum 50 ppm en format A4
Impression première page	Moins de 08 S (+/- 01 Seconde)
Résolution	1200x1200 DPI
Recto/Verso	Automatique
Affichage	LCD tactile couleur
Connectivité	Port USB 2.0 haut débit, mise en réseau Ethernet 10/100
Bac papier	Minimum 500 feuilles
Cycle d'utilisation	Approximativement 200 000 pages/mois (+/- 20 %)
Consommables livrés avec l'imprimante	un consommable livré avec l'imprimante pour assurer un volume d'impression \geq 60 000 Copies (préciser la référence de consommable)
Emulations/Langages	PostScript3, PCL5, PCL6, PDF
Systèmes d'exploitation compatibles	Microsoft® Windows® 11, Microsoft® Windows® 10, Microsoft® Windows® 8
Câbles	USB 3m, Cordon Réseau certifié 3m (Cat 6)
Garantie	A l'exception du toner, les éléments constituant l'imprimante sont garantis trois (03) ans pièces et main d'œuvre ou à concurrence d'un nombre de pages supérieur ou égale à 200 000 pages pendant la période de garantie.

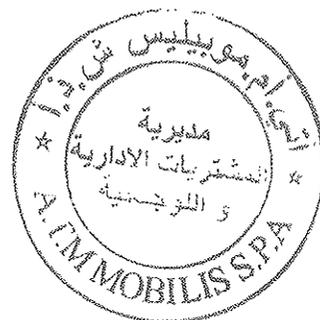


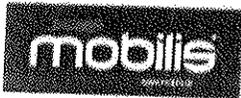


Document référentiel des imprimantes et multifonctions

Configuration N°04 : Imprimante Couleur A4-DN

Caractéristique	Exigence
Gamme	DN (réseau et recto-verso)
Format Papier	A4
Technologie d'impression	Couleur
Vitesse d'impression	Minimum 45 PPM en Couleur en format A4
Impression première page	Moins de 09s (+/- 01 Seconde)
Recto/Verso	Automatique
Résolution	1200 X 1200 dpi
Mémoire	Minimum 1024 Mo
Connectivité	Port USB 2.0 haut débit, mise en réseau Ethernet 10/100
Affichage	Ecran LCD Tactile Couleur
Bac papier	500 feuilles
Cycle d'utilisation	Approximativement 120 000 pages/mois (+/- 20 %)
Consommables livrés avec l'imprimante	un consommable livré avec l'imprimante pour assurer un volume d'impression \geq 60 000 Copies (préciser la référence de consommable)
Emulations/Langages	PostScript3, PCL5, PCL6, PDF
Systèmes d'exploitation compatibles	Microsoft® Windows® 11, Microsoft® Windows® 10, Microsoft® Windows® 8
Pilotes + documentations	CD Pilotes + CD Documentation
Câbles	USB 3m, Cordon Réseau certifié 3m (Cat 6)
Garantie	A l'exception du toner, les éléments constituant l'imprimante sont garantis trois (03) ans pièces et main d'œuvre ou à concurrence d'un nombre de pages supérieur ou égal à 200 000 pages pendant la période de garantie.

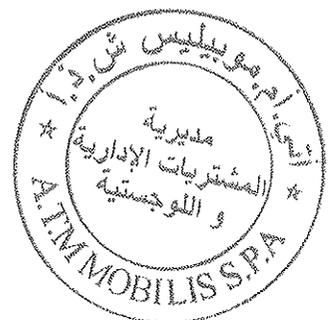




Document référentiel des imprimantes et multifonctions

Configuration N°05 : Imprimante Couleur (Réseaux- Semi industrielle) A3/A4 DN

Caractéristique	Exigence
Gamme	DN (réseau et recto-verso)
Format de papier	A3/A4
Technologie d'impression	couleur
Vitesse d'impression en couleur	Minimum 50 ppm couleur en A4 en format A4 Minimum 20 ppm couleur en A3 en format A3
Impression première page	Moins de 10 s (+/- 01 Seconde)
Recto/Verso	Automatique
Résolution	1200x1200 dpi
Connectivité	Port USB 2.0 haut débit, mise en réseau Ethernet 10/100
Mémoire	Minimum 01 Go
Affichage	Ecran Tactile Couleur
Cycle d'utilisation	Approximativement 200 000 pages/mois (+/- 20 %)
Bac papier A4/A3	Minimum 500 feuilles
Jeux de Consommables d'origine livré avec l'imprimante (C, Y, M, B)	Un consommable livré avec l'imprimante pour assurer un volume d'impression > = 75 000 Copies (préciser la référence de consommable)
Emulations/Langages	PostScript3, PCL5, PCL6
Systèmes d'exploitation compatibles	Microsoft® Windows® 11, Microsoft® Windows® 10, Microsoft® Windows® 8
Pilotes + documentations	CD Pilotes + CD Documentation
Câbles	USB 3m, Cordon Réseau certifié 3m (Cat 6)
Garantie	A l'exception du toner, les éléments constituant l'imprimante sont garantis trois (03) ans pièces et main d'œuvre ou à concurrence d'un nombre de pages supérieur ou égale à 200 000 pages pendant la période de garantie.

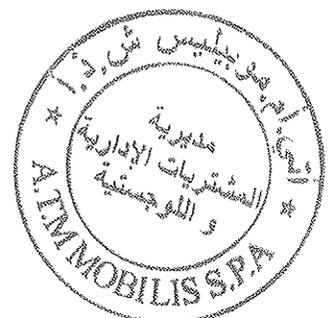




Document référentiel des imprimantes et multifonctions

Configuration N°06 : Imprimante Couleur (Réseaux- Semi industrielle) /A4 DN

Caractéristique	Exigence
Gamme	DN (réseau et recto-verso)
Format de papier	A4
Technologie d'impression	couleur
Vitesse d'impression en couleur	Minimum 45 ppm couleur en A4 en format A4
Impression première page	Moins de 10 s (+/- 01 Seconde)
Recto/Verso	Automatique
Résolution	1200x1200 dpi
Connectivité	Port USB 2.0 haut débit, mise en réseau Ethernet 10/100
Mémoire	Minimum 01 Go
Affichage	Ecran Tactile Couleur
Cycle d'utilisation	Approximativement 200 000 pages/mois (+/- 20 %)
Bac papier A4/A3	Minimum 500 feuilles
Jeux de Consommables d'origine livré avec l'imprimante (C, Y, M, B)	Un consommable livré avec l'imprimante pour assurer un volume d'impression >= 75 000 Copies (préciser la référence de consommable)
Emulations/Langages	PostScript3, PCL5, PCL6
Systèmes d'exploitation compatibles	Microsoft® Windows® 11, Microsoft® Windows® 10, Microsoft® Windows® 8
Pilotes + documentations	CD Pilotes + CD Documentation
Câbles	USB 3m, Cordon Réseau certifié 3m (Cat 6)
Garantie	A l'exception du toner, les éléments constituant l'imprimante sont garantis trois (03) ans pièces et main d'œuvre ou à concurrence d'un nombre de pages supérieur ou égale à 200 000 pages pendant la période de garantie.



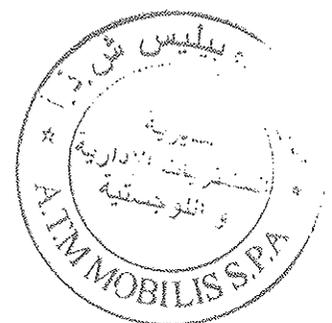


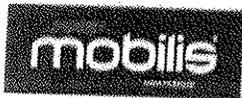
Document référentiel des imprimantes et multifonctions

Multifonctions

Configuration N°01: Multifonction monochrome A4-DN

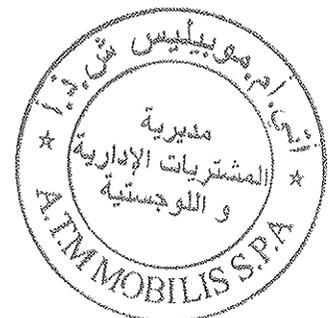
Caractéristique	Exigence
Fonctions	Impression, Copie, Scan, Fax
Format Papier	A4
Technologie d'impression	Monochrome
Vitesse d'impression noire	Minimum 45 PPM en format A4
Impression première page	Moins de 09 s (+/- 01 Seconde)
Résolution	1200x1200 dpi
Mémoire	Minimum 1024 Mo
Connectivité	Port USB 2.0 haut débit, mise en réseau Ethernet 10/100
Recto/Verso	Automatique
Affichage	Ecran LCD tactile couleur
Cycle d'utilisation	Approximativement 200 000 pages/mois (+/- 20 %)
Bac papier	500 feuilles
Consommables d'origines livrés avec le MFP	Consommables livrés avec l'imprimante pour assurer un volume d'impression >= 50 000 Copies (préciser la référence)
Emulations/Langages	Adobe PostScript3, PCL6, PCL5, PDF
Câbles	USB 3m, Cordon Réseau certifié 3m (Cat 6)
Systèmes d'exploitation compatibles	Microsoft® Windows® 11, Microsoft® Windows® 10, Microsoft® Windows® 8
Garantie	A l'exception du toner, les éléments constituant l'imprimante sont garantis trois (03) ans pièces et main d'œuvre ou à concurrence d'un nombre de pages supérieur ou égale à 200 000 pages pendant la période de garantie.

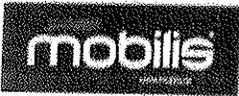




Document référentiel des imprimantes et multifonctions

Configuration N°02: Multifonction Couleur A4-DN	
Caractéristique	Exigence
Fonctions	Impression, Copie, Scan, Fax
Format Papier	A4
Technologie d'impression	Couleur
Vitesse d'impression couleur	Minimum 45 ppm en format A4
Impression première page	Moins de 09 s (+/- 01 Seconde)
Résolution	1200x1200 dpi
Mémoire	Minimum 1024 Mo
Connectivité	Port USB 2.0 haut débit, mise en réseau Ethernet 10/100
Recto/Verso	Automatique
Affichage	Ecran LCD tactile couleur
Cycle d'utilisation	Approximativement 120 000 pages/mois (+/- 20 %)
Bac papier	500 feuilles
Consommables d'origines livrés avec le MFP	Consommables livrés avec l'imprimante pour assurer un volume d'impression \geq 50 000 Copies (préciser la référence)
Emulations/Langages	PostScript3, PCL6, PCL5, PDF
Câbles	USB 3m, Cordon Réseau certifié 3m (Cat 6)
Systèmes d'exploitation compatibles	Microsoft® Windows® 11, Microsoft® Windows® 10, Microsoft® Windows® 8
Garantie	A l'exception du toner, les éléments constituant l'imprimante sont garantis trois (03) ans pièces et main d'œuvre ou à concurrence d'un nombre de pages supérieur ou égale à 200 000 pages pendant la période de garantie.





Document référentiel des imprimantes et multifonctions

Configuration N°03: Multifonction Semi industrielle Monochrome A4-DN

Caractéristique	Exigence
Format	A4
Modèle et référence du produit	Modèle et référence du produit
Technologie	Monochrome
Vitesse copie / impression en format A4	Minimum 65 ppm
Résolution	Copie/Numérisation/Scan 600/600 dpi
Volume mensuel	Approximativement 180 000 Pages (+/- 20 %)
Gestion du papier	
Nombre de magasin de papiers	Minimum 02
Capacité en entrée papier	Minimum 1000 feuilles
Module recto verso	Automatique en continue
Capacité en sortie papier	Minimum 150 feuilles
Chargeur de documents	Minimum 100 feuilles
Impression	
Emulations	PCL 5e, 6, HP-GL/HP-GL2, TIFF/PDF, XPS
Fonctionnalités d'impression	Impression directe des PDF
Copie	
Format maximal des originaux	A4
Taux d'agrandissement prédéfinis	5 réductions / 5 agrandissements minimum
Zoom	25-400 par pas de 1%
Copie en continue	1-9999
Réglage de l'image	Texte+photo, Texte, Photo, carte
Numérisation	
Type de fichiers	PDF, JPEG, Texte+photo
Reconnaissance des originaux	Texte+photo, Texte, Photo
Format de numérisation maximal	A4
Fonctionnalités	Scan-to-USB
Résolution de numérisation	Minimum 200 dpi
Mémoire RAM	1024 Mo
Autres	
Interfaces standards	USB 2.0 (haut débit), Ethernet
Un consommable d'origine intégré dans l'imprimante	≥ 10000 pages
Consommables Supplémentaire d'origines	150 000 pages supplémentaire
Systèmes d'exploitation compatibles	Microsoft® Windows® 11, Microsoft® Windows® 10, Microsoft® Windows® 8
Logiciels et documentations	Oui
Garantie (A l'exception du toner, les éléments constituant l'imprimante sont garantis à concurrence du nombre de pages affichés par la fiche technique du fabriquant)	A l'exception du toner, les éléments constituant l'imprimante sont garantis trois (03) ans pièces et main d'œuvre ou à concurrence d'un nombre de pages supérieur ou égale à 200 000 pages pendant la période de garantie.



Annexe 02
Bordereaux des prix unitaires





DIVISION PRINCIPALE DES AFFAIRES GENERALES ET JURIDICO REGULATOIRE
DIVISION ACHATS LOGISTIQUE ET PATRIMOINE
DIRECTION ACHATS ADMINISTRATIFS ET LOGISTIQUE

01-Ordinateur (Laptop)

N°	Désignation	PU /HT
01	Laptop responsable : spécifications ANNEXE1	En chiffre : En lettre :
02	Laptop agent simple : spécifications ANNEXE1	En chiffre : En lettre :
03	Laptop agent performant spécifications ANNEXE1	En chiffre : En lettre :

02-Ordinateur (Desktop)

N°	Désignation	PU
01	Desk top Agent simple : spécifications ANNEXE1	En chiffre : En lettre :

Lu et accepté par

LE COCONTRACTANT
A..... Le
.....

LE SERVICE CONTRACTANT
Alger le





03 - Imprimante et scanners

Imprimantes

N°	Désignation	PU
01	Imprimante Monochrome A4-DN	En chiffre : En lettre
02	Imprimante Monochrome A3/A4-DN	En chiffre : En lettre
03	Imprimante Monochrome A4-DN Semi industrielle	En chiffre : En lettre
04	Imprimante Couleur A4-DN	En chiffre : En lettre
05	Imprimante Couleur (Réseaux –Semi industrielle) A3/A4-DN	En chiffre : En lettre
06	Imprimante Couleur (Réseaux –Semi industrielle) A4-DN	En chiffre : En lettre

Multifonctions

N°	Désignation	PU
01	Multifonction Monochrome A4-DN	En chiffre : En lettre
02	Multifonction couleur A4-DN	En chiffre : En lettre
03	Multifonction Semi industrielle Monochrome A4-DN	En chiffre : En lettre

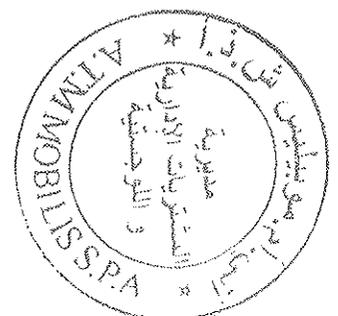
Lu et accepté par

LE COCONTRACTANT

A..... Le

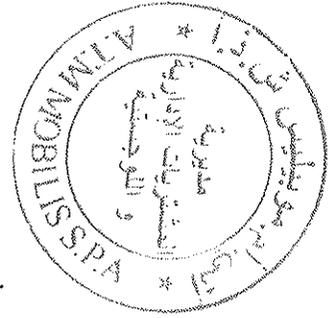
LE SERVICE CONTRACTANT

Alger le





ATM Mobilis
LA LETTRE DE SOUMISSION



Je soussigné (e),

Nom et prénoms :

Profession :

Demeurant à :
.....

Agissant au nom et pour le compte de :, inscrit (e) au registre du commerce, au registre de l'artisanat et des métiers ou autre (à préciser) de :
.....

Après avoir pris connaissance des pièces du projet de marché et après avoir apprécié, à mon point de vue et sous ma responsabilité, la nature et la difficulté des prestations à exécuter :

Remets, revêtus de ma signature, un bordereau des prix et un détail estimatif, établis conformément aux cadres figurant au dossier du projet de marché.

Me sou mets et m'engage envers ATM Mobilis
.....

à exécuter les prestations conformément aux conditions du cahier des prescriptions spéciales et moyennant la somme de (indiquer le montant du marché en dinars et, le cas échéant, en devises étrangères, en chiffres et en lettres, et en hors taxes et en toutes taxes) :
.....

M'engage à exécuter le marché dans un délai de : (indiquer le délai en chiffres et en lettres).....



ATM Mobilis se libère des sommes dues, par lui, en faisant donner
crédit au compte bancaire ou CCP n....., après
.....



Adresse :

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n°66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à, le

Le

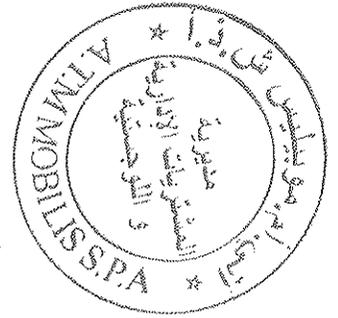
soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)



ATM Mobilis

LA DECLARATION A SOUSCRIRE



Dénomination de la société :

ou raison sociale :

Adresse du siège social :

Forme juridique de la société :

Montant du capital social :

Numéro et date d'inscription au registre du commerce, au registre de l'artisanat et des métiers, ou autre (à préciser) de :

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché :
.....

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du ou des responsables statutaires de la société et des personnes ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché :
.....

Le déclarant atteste que la société est qualifiée et/ou agréée par un organisme spécialisé à cet effet, lorsque cela est prévu par des textes réglementaires :

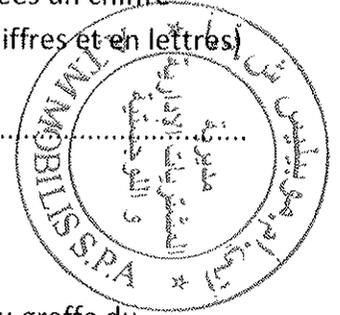
Dans l'affirmative : (indiquer l'organisme qui a délivré le document, son numéro, sa date de délivrance et sa date d'expiration) :

Le déclarant atteste que la société a réalisé pendant les trois dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen de : (indiquer le montant du chiffre d'affaires en chiffres et en lettres)

:

.....

.....



Existe-t-il des privilèges et nantissement inscrits à l'encontre de la société au greffe du tribunal, section commerciale? :

Dans l'affirmative : (préciser la nature de ces privilèges et nantissement et identifier le tribunal) :

Le déclarant atteste que la société n'est pas en état de faillite, de liquidation ou de cessation d'activité :

.....

.....

Le déclarant atteste que la société ne fait pas l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de liquidation ou de cessation d'activité :

.....

La société est-elle en état de règlement judiciaire ou de concordat ? :

.....

.....

Dans l'affirmative : (identifier le tribunal et indiquer la date du jugement ou de l'ordonnance, dans quelles conditions la société est-elle autorisée à poursuivre son activité et le nom et l'adresse du syndic de règlement judiciaire)

.....

La société fait-elle l'objet d'une procédure de règlement judiciaire ou de concordat ?

.....

.....

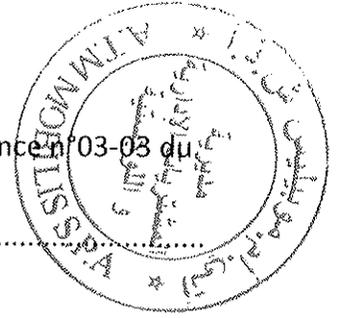
Dans l'affirmative : (identifier le tribunal et indiquer la date du jugement ou de l'ordonnance, dans quelles conditions la société est-elle autorisée à poursuivre son activité et le nom et

l'adresse du syndic de règlement judiciaire)

.....

La société a-t-elle été condamnée en application des dispositions de l'ordonnance n°03-03 du 19 juillet 2003, modifiée et complétée, relative à la concurrence ? :

.....
.....



Dans l'affirmative : (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date de la décision).....

Le déclarant atteste que la société est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et l'obligation de dépôt légal de ses comptes sociaux :

La société s'est-t-elle rendue coupable de fausses déclarations ? :

Dans l'affirmative : (préciser à quelle occasion, la sanction infligée et sa date) :
.....

La société a-t-elle fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée et constatant un délit affectant sa probité professionnelle ? :

Dans l'affirmative : (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date du jugement)
.....

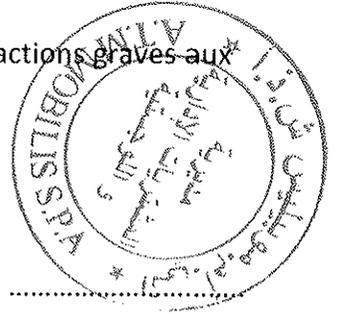
La société a-t-elle fait l'objet de décisions de résiliation aux torts exclusifs, par des maîtres d'ouvrages ? :

Dans l'affirmative : (indiquer les maîtres d'ouvrages concernés, les motifs de leurs décisions, si il y a eu recours auprès de la commission nationale des marchés compétente, ou de la justice et les décisions ou jugements et leur date)



La société est-elle inscrite au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ? :

.....



Dans l'affirmative : (préciser l'infraction et la date d'inscription à ce fichier)

La société a-t-elle été condamnée pour infraction grave à la législation du travail et de la sécurité sociale ? :

.....

Dans l'affirmative : (préciser l'infraction, la condamnation et la date de la décision)

.....

Indiquer le nom, le(s) prénom(s), la qualité, la date et le lieu de naissance et la nationalité du signataire de la déclaration:

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Je certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n°66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à, le

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DE PASSATION DES MARCHES



DISPOSITIONS GENERALES

Les dispositions du présent code sont prescrites afin de fixer les règles d'éthique en matière de déontologie de passation des marchés, devant être observées par les employés d'ATM Mobilis ainsi que les soumissionnaires, fournisseurs, prestataires, entrepreneurs et consultants, lors de la passation et de l'exécution de contrat, marchés et/ou avenants.

Le strict respect de ces règles constitue la condition sine qua non pour la passation, la conclusion et la poursuite de relations contractuelles saines et durables, basées sur l'intérêt mutuel des parties et des intervenants dans le processus de passation et d'exécution des marchés, et ce, conformément aux dispositions du Règlement Interne des Marchés d'ATM Mobilis.

Le non-respect des dispositions du présent code, outre l'annulation du processus de passation des marchés, la résiliation du marché et/ou contrat concerné, expose ses auteurs à leur exclusion de soumissionner pour les marchés d'ATM Mobilis, sans préjudice de poursuites pénales.

En vertu des présentes, ATM Mobilis considère que toute manœuvre ou acte frauduleux tendant à influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché d'ATM Mobilis constitue un motif d'exclusion de ses marchés.

En tout état de cause, le fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire, est tenu de se conformer, rigoureusement, aux dispositions de la Loi 04-02 du 23/06/2004, fixant les règles applicables aux pratiques commerciales.

1. DE LA MORALITE DES SOUMISSIONNAIRES

Tout candidat ou soumissionnaire aux marchés d'ATM Mobilis s'engage à ne payer ou à autoriser la remise d'aucune rémunération ou avantage de quelque nature que ce soit, directement ou indirectement, à toute personne morale ou physique de droit public ou privé, en vue d'obtenir un marché auprès d'ATM Mobilis.

A ce titre ;

Il garantit se porter fort du respect des présentes par son personnel et/ou ses représentants ;

Il déclare et garantit qu'il n'a engagé aucune action, préalablement à la conclusion du contrat, marchés et/ou avenant, qui serait contraire aux engagements souscrits au titre du présent code.

Il ne doit pas être en situation de conflit d'intérêt en relation avec le Marché considéré. Dans le cas où cette situation se présente, il doit tenir informé ATM Mobilis.

S'il est titulaire d'un Marché et a pris connaissance de certaines informations qui pourraient l'avantager, lors de la soumission à un autre Marché, le candidat ou soumissionnaire ne peut y participer, sauf s'il prouve que ces informations ne faussent pas le libre jeu de la concurrence.

Il garantit qu'il n'a engagé aucune entente illicite avec un ou plusieurs autres soumissionnaires afin d'établir des prix simulés et non concurrentiels.

2. DES ACTIVITES DES CO-CONTRACTANTS

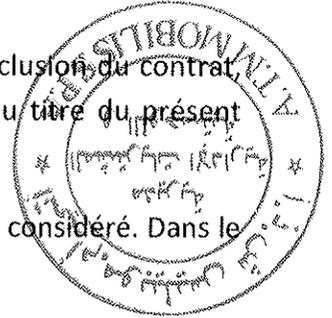
2.1 En application de ces règles, chaque fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire atteste tant pour son propre compte que pour le compte de ses employés, sous-traitants, qu'il n'a procédé, ni ne procédera pour l'obtention du contrat, marché et avenant, à aucune offre, paiement, promesse ou autorisation de paiement d'une rémunération quelle qu'elle soit, directement ou indirectement, au profit d'un employé ou dirigeant d'ATM Mobilis quel qu'en soit le rang ou toute personne ayant un lien avec celui-ci et susceptible d'être à l'origine d'un conflit d'intérêt.

2.2 Le fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire s'interdit d'offrir ou d'accorder une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit et s'interdit de traiter directement ou indirectement avec toute personne ou entité, intermédiaire ou autre, sachant que les résultats pourraient profiter à un employé d'ATM Mobilis, de ses sociétés sœurs ou de sa maison mère.

2.3 Le fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire s'engage à mettre en œuvre tous ses moyens pour empêcher que tout membre de son personnel, représentant ou mandataire ne s'engage dans une activité qui porterait préjudice aux intérêts d'ATM Mobilis ou toute entité faisant partie du Groupe Télécom Algérie. Il s'engage à signaler et à éviter tout conflit d'intérêt pouvant résulter de l'exécution d'un contrat, marché et/ou avenant pour lesquels ses services sont requis.

2.4 Le fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire s'engage et garantit qu'aucune manœuvre apparente ou cachée, visant à dissimuler des informations, de nature à tromper ATM Mobilis n'a été initiée, avant, lors et après la signature du contrat, marchés et avenant.

Il s'interdit la destruction, la dissimulation et la falsification des documents commerciaux et comptables, en vue de fausser les conditions réelles des transactions commerciales.



A ce titre, il déclare et garantit, sous sa seule responsabilité, pour son propre compte, son personnel, ses sous-traitants et ses filiales s'il y a lieu, qu'il n'a connaissance d'aucune manœuvre de ce type.



2.5 Le fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire déclare et garantit que les biens et/ou les services proposés à ATM Mobilis ne souffrent d'aucun vice volontairement dissimulé, par ses employés, sous-traitants et filiales, que les offres de prix ne résultent pas de manœuvres frauduleuses mais d'une démarche qui les rapprochent des prix pratiqués dans le marché et d'une pratique commerciale saine et loyale.

2.6 Le fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire s'interdit et s'engage à n'entreprendre aucune action ni aucun acte de nature ou de manière à constituer une diffamation à l'encontre d'ATM Mobilis ou à porter atteinte à son image de marque.

2.7 La défaillance avérée dans l'exécution d'un contrat ou marché, outre la résiliation de celui-ci, aux torts exclusifs du co-contractant peut exposer ses auteurs à leur exclusion de soumissionner pour les marchés d'ATM Mobilis, indépendamment de l'application des clauses contractuelles prévues à cet effet.

3. DECLARATION DE PROBITE

Chaque soumissionnaire ou cocontractant aux marchés d'ATM Mobilis, quel que soit leur mode de passation, leur nature, leur complexité, leur montant ou leur envergure, doit signer la déclaration de probité, conformément au modèle joint.

4. DISPOSITIONS FINALES

Le fournisseur et/ou entrepreneur et/ou prestataire et/ou consultant soumissionnaire atteste avoir pris connaissance des dispositions du présent code et déclare expressément accepter les décisions prononcées par ATM Mobilis, consécutivement à toute violation de ces règles.

Lu et Accepté

Raison Sociale du Soumissionnaire

MODELE DE DECLARATION DE PROBITE



La présente déclaration de probité est souscrite conformément à la Loi n°06-01 du 20 février 2006, relative à la prévention et à la lutte contre la corruption.

Je soussigné (e),

Nom et prénoms :

Je déclare sur l'honneur que ni moi, ni l'un de mes employés, représentants ou sous-traitants, n'avons fait l'objet de poursuites pour corruption ou tentative de corruption d'agents publics.

M'engage à ne recourir à aucun acte ou manœuvre dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement de mon offre au détriment de la concurrence saine et loyale.

M'engage à ne pas m'adonner à des actes ou à des manœuvres tendant à promettre d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à l'occasion de la préparation, de la négociation, de la conclusion ou de l'exécution d'un marché, contrat ou avenant.

Déclare avoir pris connaissance que la découverte d'indices concordants de partialité ou de corruption avant, pendant ou après la procédure de conclusion d'un marché, contrat ou avenant constituerait un motif suffisant pour annuler le marché, le contrat ou l'avenant en cause. Elle constituerait également un motif suffisant pour prendre toute autre mesure coercitive, pouvant aller jusqu'à l'inscription sur le fichier central des opérateurs exclus des marchés d'ATM Mobilis, la résiliation du marché ou du contrat et/ou l'engagement de poursuites judiciaires.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'Ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

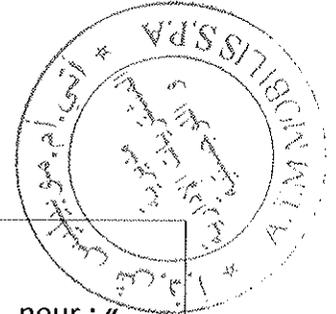
Fait à, le

Le soumissionnaire

(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)



FICHE DE REFERENCES BANCAIRES



DENOMINATION DE LA SOCIETE OU RAISON SOCIALE : ADRESSE : PAYS TEL : TELEFAX : E-MAIL :	Consultation n°/...../..... pour : « »
--	---

Nom de la Banque	
Agence :	
Adresse :	
Ville :	
Pays :	

Alger le :